



La CIMR enregistre une augmentation de 5,6 % de ses provisions techniques et confirme la pérennité de son régime

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2022 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

- **La pérennité du régime de nouveau confirmée ;**
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 4 047 millions de dirhams ;**
- **Des provisions techniques à plus de 77 milliards de dirhams en progression de 5,6% ;**
- **Des produits nets du patrimoine en baisse de 68,8%.**

Casablanca, le 18 mai 2023 - Les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le jeudi 18 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2022 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

Les provisions techniques s'apprécient de 5,6% à 77 milliards de dirhams

L'exercice 2022 a enregistré un solde de provisions techniques (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) de 77 017 millions de dirhams, contre 72 953 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 5,6% par rapport à l'année 2021.

L'excédent d'exploitation ressort à 4047 millions de dirhams

La CIMR a enregistré un excédent d'exploitation de la période, hors provision mathématique relative à la capitalisation de 4 047 millions de dirhams, par rapport à l'exercice précédent qui enregistrait un résultat de 5 957 millions de dirhams.

Une progression de 4,98% des actifs cotisants

L'année 2022 a enregistré 510 nouveaux adhérents au profit de 6 499 affiliés.

Par ailleurs, le nombre des affiliés à la CIMR a diminué de -2,44%, atteignant un effectif global de 716 382, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 409 354 et ayants droit, au nombre de 307 028.

Ainsi, le nombre d'actifs cotisants a progressé de 4,98 % par rapport à 2021.

En 2022, le total des personnes ayant bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR a atteint un effectif de 197 970.

Un portefeuille estimé à 81.22 milliards de dirhams

A fin 2022, les produits nets du patrimoine ont atteint la valeur de 1 065 millions de dirhams contre 3 421 millions de dirhams en 2021, enregistrant une baisse de 68,8%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2022 à 81 225 millions de dirhams en valeur de marché.

Pérennité et solidité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période de projection.

De même, la CIMR respecte les critères de pérennité fixés par la Loi 64-12 ainsi que par la Circulaire du Président de l'ACAPS du 04 Mars 2019 relative au contrôle des organismes de retraite de droit privé.

Les résultats du bilan actuariel ont été certifiés par le cabinet d'actuariat indépendant Deloitte Conseil.

Des projets porteurs de valeur ajoutée à l'image d'une caisse moderne et novatrice.

Dans la continuité de sa politique de modernisation et de diversification de ses canaux de communication, la CIMR a renforcé une fois de plus en 2022, son empreinte en tant que caisse dynamique et moderne.

La CIMR a ainsi lancé sa nouvelle application mobile MyCIMR, une plateforme destinée à améliorer la communication avec les affiliés de la caisse, leur permettant de consulter leur compte personnel et de gérer à distance leurs opérations en toute simplicité et sécurité pour les aider à mieux préparer leur retraite.

MyCIMR permet aux affiliés de consulter leur livret individuel et connaître le détail de leurs droits, de réaliser des simulations de pension, ou encore de gérer leurs cotisations (modalités de prélèvements, versements exceptionnels...) lorsqu'il s'agit d'un affilié adhérent à titre individuel.

Sur cette même lancée, de digitalisation et de simplification des procédures, et d'amélioration de la qualité de ses services, la CIMR a doté son portail www.cimr.ma d'une nouvelle fonctionnalité destinée à garantir un meilleur accueil au niveau des agences régionales de la caisse.

Accessible depuis la page d'accueil du portail, une plateforme électronique permet aujourd'hui aux retraités et futurs retraités de la CIMR de prendre en ligne un rendez-vous avec un conseiller retraite. Ce nouveau service offert dans l'ensemble du réseau des agences de la CIMR permet de proposer une prise de rendez-vous adaptée à leur besoin (dépôt de dossier de retraite, demande d'informations, assistance.....etc...), et en fonction de leur lieu d'habitation en choisissant l'agence la plus proche de chez eux.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2022, la CIMR comptait 7793 entreprises adhérentes, 409 354 affiliés actifs cotisants, 307 028 ayants droit et 197 454 retraités. Les contributions se sont, pour leur part, élevées à 9,8 milliards de dirhams, tandis que les pensions servies se sont établies à 6,4 MMDH.